

+20 euros pour la rentrée 2024-2025

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / MARINA BOISDUR

1 août 2024



20 euros : c'est l'augmentation moyenne de l'Allocation de rentrée scolaire en 2024, en soutien aux familles modestes. Calculée sur la base des revenus de 2022, cette aide vise à alléger les frais liés à la rentrée : cartables, fournitures, vêtements ou équipements numériques.

La revalorisation porte les montants à 416,40 € pour les enfants de 6 à 10 ans, 439,38 € pour ceux de 11 à 14 ans, et 454,60 € pour les 15 à 18 ans. Elle sera versée le 20 août. Avec une hausse de 4,5 % par rapport à 2023, soit environ 20 euros de plus par enfant, cette augmentation marque un effort renforcé après une revalorisation plus modeste de 1 % l'an dernier. De quoi prendre en compte les besoins des familles en difficulté face à l'inflation.

